

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 1037/SEJ promulguant le décret n° 68-841 du 20 septembre 1968 complétant l'article 9 du décret n° 66-862 du 22 novembre 1966 relatif à la révision des listes électorales dans les territoires d'outre-mer

n° 1037/SEJ

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
14 octobre 1968

Numéro JO
n° 22 du 12/11/1968

Date du numéro
12 novembre 1968

TEXTE INTÉGRAL

Art. 1°. — Est promuigué dans le Territoire Français des Afars et des Issas le décret n° 68-841 du 20 septembre 1968 complétant l'article 9 du décret n° 66-862 du 22 novembre 1966 relatif à la révision des listes électorales dans les territoires d'outre-mer.

Art. 2. — Le présent arrêté sera enregistré publié et communiqué partout où besoin sera:

Pour le Haut-Commissaire en mission :Le Haut-Commissaire adjoint,Suppléant légal,André MARTIN-DELAHAVYE.